



Communiqué du 14/09/2017

# Ordonnances Macron = régression sociale

**La FNEC FP-FO dépose un préavis national  
de grève pour le 21 septembre**

**Dans la fonction publique,  
il est clair  
que les intentions  
du gouvernement  
sont de transposer  
les ordonnances Macron**

Le 12 septembre, les salariés ont clairement et massivement exprimé leur volonté et leur détermination à se mobiliser contre les ordonnances Macron qui poursuivent et aggravent la loi El-Khomri.

Dans les très nombreuses et massives manifestations qui se sont déroulées, avec leurs Unions Départementales, les syndicats FO de la fédération ont exprimé les revendications de Force Ouvrière pour l'abrogation de la loi Travail et le retrait des ordonnances.

Avec les projets d'ordonnances le gouvernement veut aller jusqu'au bout des exigences patronales de destruction de toutes les garanties collectives des salariés, du public comme du privé, pour la baisse du coût du travail.

Dans la fonction publique, il est clair que les intentions du gouvernement sont de transposer les ordonnances Macron : inversion de la hiérarchie des normes, c'est-à-dire casse des statuts, fusion des IRP, c'est-à-dire suppression des CHSCT, voire des CAP de corps et donc remise en cause de la place des organisations syndicales qui défendent les droits des agents.

Avec les ordonnances et derrière les ordonnances, il y a le blocage du point d'indice, la «réforme» de l'assurance-chômage et de la formation professionnelle, la casse des retraites et du code des pensions civiles et militaires.

La FNEC FP-FO confirme son appel à tous les personnels de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de la Culture, de Jeunesse et sports et de l'AFPA, à se mobiliser avec tous les salariés du privé comme du secteur public pour mettre en échec les projets d'ordonnances.

Les salariés viennent de démontrer qu'ils n'acceptent pas que leurs garanties collectives et statutaires soient remplacées par l'arbitraire local et l'individualisation. Ils viennent de démontrer que leur volonté est intacte pour établir le rapport de force.

La FNEC FP-FO confirme son soutien à tous ses syndicats qui, le 21 septembre avec les Unions Départementales FO entendent se mobiliser par des manifestations, des rassemblements, par la grève, contre les ordonnances Macron et pour les revendications.

La FNEC FP-FO dépose un préavis national de grève pour le 21 septembre.